



**GUIDE DES ÉTUDES**  
**MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES**

**1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE**

**PARCOURS Français Langue Etrangère**

et Ingénierie de la Formation

----

**PARCOURS ANGLAIS**

et Ingénierie de la Formation

Département des Lettres et Arts  
ANNÉE 2021-2022

Contact : [secr-fle@univ-littoral.fr](mailto:secr-fle@univ-littoral.fr)

Lieu de formation :

Centre universitaire du Musée

34, Grande-Rue,

BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer cedex

## TABLE DES MATIERES

<b>ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>17</b>
<b>TRONC COMMUN SEMESTRE 1 .....</b>	<b>20</b>
<b>PARCOURS FLE ET INGÉNIERIE DE FORMATION .....</b>	<b>26</b>
<b>PARCOURS ANGLAIS ET INGÉNIERIE DE FORMATION .....</b>	<b>28</b>
<b>TRONC COMMUN SEMESTRE 2 .....</b>	<b>30</b>

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**L'entrée** en Master didactique des langues et ingénierie de la formation est ouverte à tous les étudiants ayant validé un **parcours FLE** pour l'obtention de leur **Licence**. À défaut de parcours FLE validé, le jury d'admission pourra prendre en compte une expérience *significative* de l'enseignement du français à des étrangers. Il est demandé dans ce cas de déposer un dossier de Validation d'Etudes.

Les étudiants non francophones doivent justifier d'un niveau 5 au TCF ou du DALF.

Les étudiants ne disposant pas d'un diplôme français doivent faire une demande de validation d'Etudes (fin avril, voir site de l'université [www.univ-littoral.fr](http://www.univ-littoral.fr)). Ils pourront s'ils le souhaitent, prendre contact au préalable avec le responsable de la formation pour présenter leur projet et leur situation en vue d'obtenir un premier avis.

**Lectures préalables conseillées** : Si vous voulez vous familiariser avec le FLE, vous pouvez lire ou consulter :

- Courtillon J., (2003) *Élaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette FLE
- Martinez P., (1998) *La Didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ? n°3199 ;
- Porcher L., (1995), *Le français langue étrangère : émergence et enseignement d'une discipline*, Paris : CNDP/Hachette éducation.
- La revue *Le français dans le monde*, la radio RFI, TV5, et leurs sites : [www.fdlm.org](http://www.fdlm.org) ; [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr) ; [www.tv5.org](http://www.tv5.org)
- Les sites du CIEP, du MAE (Ministère des Affaires Étrangères), du Conseil de l'Europe des langues vivantes ou encore des éditeurs FLE (Clé, Didier, Hachette).

**Les enseignements** sont principalement assurés au Centre Universitaire du Musée de l'Université du Littoral-Côte d'Opale, à Boulogne-sur-Mer. Ils doivent permettre aux étudiants de trouver des débouchés dans les métiers de l'enseignement, de la formation et de la culture, en France ou à l'étranger.

Les enseignements du Master FLE IF s'organisent sous forme d'Unités d'Enseignement capitalisables. Deux sessions d'examens sont organisées (voir calendrier).

Le Centre de Ressources en Langues vous accueille à Saint Louis 2 de 9h30 à 18h du lundi au vendredi pour travailler en autonomie, seul ou en groupe.

<http://crl.univ-littoral.fr>

## OBLIGATION DE STAGE

Chaque étudiant effectuera au moins un stage long de **310 heures minimum** soit environ entre 3 mois à partir de février (cf. date indiquée dans le calendrier). Aucun départ en stage ne sera autorisé avant la date indiquée. **Il peut être demandé un second stage dans le cas d'un redoublement.**

A noter : dans le cadre du Master qui est une formation diplômante, les étudiants accomplissent, à titre obligatoire, des stages prévus à l'article 9 de la loi du 31 mars 2006 impliquant la signature d'une convention de stage sur la base d'une convention type à retirer auprès du secrétariat. Ces stages sont intégrés à ce cursus pédagogique dans les conditions suivantes :

- leur finalité et leurs modalités sont définies par l'organisation de la formation ;
- ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation dans le cadre du Master.

L'équipe pédagogique sera attentive à ce que le choix du stage obligatoire s'intègre au projet personnel individualisé (PPI) de chaque étudiant compte tenu des spécificités du secteur. Le Master étant une formation à la fois professionnalisante et orientée vers la recherche, des adaptations du cursus seront mises en place à chaque fois que la situation de l'étudiant le nécessitera, à condition de ne pas contrevenir aux exigences fondamentales de la formation.

### **Présence en cours**

La présence en cours est obligatoire et toute absence doit être justifiée (certificat médical, justificatif de RV etc.).

### **Stage complémentaire**

Sont également intégrés au cursus Master didactique des langues, dès lors qu'ils satisfont aux conditions générales citées plus haut, des stages complémentaires non obligatoires organisés dans le cadre du décret n°2010-956 du 25 août 2010 au Journal Officiel. Ouverts aux étudiants qui n'ont pas terminé leur formation, il peut s'agir :

- D'un parcours de formation permettant de conforter une réorientation proposée aux étudiants, notamment sur les conseils de l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury, éventuellement en accord avec des services d'orientation ou de formation continue,
- D'une formation complémentaire destinée à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant et validée en tant que telle par l'équipe enseignante réunie sous la responsabilité du président de jury qui tiendra compte de sa cohérence.

Dans tous les cas, en complément de la convention de stage, le président de jury (ou à défaut, le responsable de la formation) définit et conclut un contrat pédagogique avec le responsable de la structure d'accueil.

Le stage complémentaire non obligatoire est évalué sur la base de la rédaction d'un dossier complémentaire de formation écrit, remis en double exemplaire, et pouvant à la demande du président de jury donner lieu à d'une présentation orale devant l'équipe pédagogique. La note obtenue sera comptabilisée en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5 % du total des points, selon la durée du stage et selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5 % du total des points.

Les conditions de rétribution financière par la structure d'accueil appliquées sont les mêmes pour le stage complémentaire non obligatoire que celles appliquées pour le stage long obligatoire de 3 mois minimum.

1/ Rappel du calendrier universitaire et de la date de fin de l'année universitaire

Les stages ne pourront pas aller au-delà de la date de jury d'année (cf. calendrier) et, dans tous les cas, pas au-delà de la fin d'année universitaire.

Les stages sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiant se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil (*Art L124-1 du code de l'éducation*).

Tout stage doit donner lieu à l'élaboration d'une convention de stage.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume horaire est de 200 heures au minimum par année d'enseignement (dont 50 heures minimum en présentiel) et ayant un stage prévu dans le cadre de leur formation, peuvent se voir délivrer une convention de stage.

- La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent à 6 mois pour un stage de 154 heures par mois), prolongation éventuelle comprise, en adéquation avec les modalités prévues dans le Référentiel National du Diplôme.

1

- Pour les stages effectués en France métropolitaine et d'une durée supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire (gratification minimale de 3.75€/heure depuis le 01/01/2018) pour les étudiants en formation initiale.

- Evaluation du stage : préciser si le stage doit donner lieu à ECTS et/ou à points bonus. L'évaluation doit être rapportée à l'année universitaire au cours de laquelle le stage est effectué.

- Les absences des étudiants (congrés ...) pendant le stage doivent être validées par la structure d'accueil et communiquées à la formation et au Bureau Insertion Professionnelle et des Stages. Il en est de même pour les arrêts de stage.

### 3/ Stage obligatoire ou optionnel

Tout stage effectué par un étudiant doit être intégré dans le cursus de la formation. Doivent ainsi être intégrés dans le cursus de la formation :

- Les stages obligatoires et validant pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à ECTS.

La loi admet la possibilité d'effectuer un stage obligatoire donnant lieu à des crédits ECTS et des stages optionnels ne délivrant pas de crédits.

Le guide des stages du ministère rappelle que :

« Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique. Il doit être inscrit dans la maquette de formation. (...) »

### 4/ Convention de stage

Tout stage doit faire l'objet d'une convention de stage signée par :

- l'étudiant (ou son représentant)
- l'enseignant référent et/ou le responsable de la formation
- le tuteur dans l'organisme d'accueil
- le responsable de l'organisme d'accueil
- le Président de l'université

L'ULCO utilise une application de gestion informatisée des conventions de stage (Pstage).

Les étudiants ayant trouvé un stage doivent :

- compléter avec la structure d'accueil le formulaire de pré saisie

- saisir leur convention de stage sur Pstage.

Leur enseignant référent doit ensuite valider le sujet du stage et vérifier les dates et modalités du stage. La convention peut ensuite être imprimée et mise en signature.

Aucun stage ne doit débuter sans convention de stage validée dans Pstage et signée.

Le guide des études doit intégrer une partie sur les conventions de stage.

NB pour les enseignants : l'enseignant référent s'assure du bon déroulement du stage. Il est en contact avec le tuteur de l'organisme d'accueil et l'étudiant. Un enseignant référent ne peut pas encadrer simultanément plus de 24 stagiaires.

5/ Possibilité de valider des compétences liées à une autre expérience professionnelle que le stage

La CFVU du 19/09/2017 a voté la possibilité que le stage soit remplacé par une autre activité qui peut être :

- Un service civique

Une note du ministère en date du 5 mai 2018 est venue préciser que l'accomplissement de la mission de service civique était un préalable nécessaire à l'obtention de la dispense de stage. Par conséquent, le service civique doit avoir été réalisé en amont de la période de stage. A défaut, l'équipe pédagogique ne pourra pas en tenir compte pour dispenser totalement ou partiellement le stage de l'étudiant. Le service civique n'a pas vocation à se substituer au stage.

La circulaire du 5 octobre 2017 prise en application de l'article L611-9 du code de l'éducation précise, quant à elle, que la validation de l'activité n'est pas nécessairement liée à l'année universitaire en cours. On peut donc considérer que l'équipe pédagogique en charge de la validation pourra, si le service civique réalisé l'année n-x correspond toujours aux attendus et compétences à acquérir pour la validation de la formation ou l'obtention du diplôme, se prononcer sur celui-ci.

1. - Un Volontariat International en Entreprise (VIE) et en Administration (VIA)

2. - Un Diplôme d'Etudiant Entrepreneur

3. - Un contrat de travail (CDD, CDI...)

Ces possibilités restent soumises à la validation en amont du responsable de formation. Il doit mentionner cette possibilité dans le guide des études et prévoir les modalités pour obtenir un accord pédagogique, les modalités de suivi, de restitution, de validation et d'évaluation.

Il est à noter que le service civique doit être réalisé en amont de la période de stage.

Dans le cas d'un étudiant souhaitant effectuer un CDD à la place d'un stage, il conviendra d'établir un contrat pédagogique fixant notamment les modalités d'évaluation des compétences acquises correspondant à celles attendues dans la maquette de formation par un stage.

Ces activités ne donnent pas lieu à l'établissement d'une convention de stage.

Les étudiants ayant, avant la période de stage prévue dans la formation, réalisé une expérience professionnelle (service civique, contrat de travail, VIE, diplôme d'étudiant entrepreneur) peuvent demander à l'équipe pédagogique la validation partielle ou totale de leur stage. L'équipe pédagogique peut décider de valider tout ou partie du stage si elle estime que l'expérience professionnelle correspond aux attendus du stage et qu'elle a permis d'acquérir les compétences

demandées.

## 6/ Stages à l'étranger

Les conventions de stage à l'étranger demandent une attention particulière.

Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger. Ils doivent, avant de déclencher toute démarche, vérifier que le lieu de stage n'est pas dans une zone dite « à risque ». Le site de référence est le site Conseils aux voyageurs (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>).

L'université ne valide pas les stages dans les zones rouges (formellement déconseillées) et oranges (déconseillées sauf raison impérative) y compris pour les ressortissants de ces pays. Pour les stages proches d'une zone à risque, l'étudiant doit s'engager par écrit à ce que son lieu de stage et son lieu de domicile soient bien en zone jaune ou verte et qu'il n'effectuera aucun déplacement en dehors de ces zones.

## Soutenance du mémoire

Pour le Master 1 est demandée la rédaction d'un mémoire professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 minutes de présentation, 10 minutes de débat).

Email au directeur de mémoire obligatoire une fois par mois à partir du 30 mars. Compte rendu des échanges avec le directeur de mémoire à insérer dans les annexes de mémoires.

Attention : L'étudiant aura auparavant choisi un *directeur* de Rapport professionnel parmi les enseignants de l'ULCO, membres de l'équipe pédagogique et lui aura proposé sa problématique et sa méthodologie. Sans l'accord formel de son directeur qui aura suivi le travail avant soutenance, l'étudiant ne pourra pas présenter de Rapport professionnel.

Un minimum de 10/20 au mémoire est exigé pour pouvoir valider la première année.

## POURSUITE D'ETUDES

L'obtention du Master 1 donne accès à la préparation du Master 2 Didactique des langues, bien évidemment sous réserve d'obtention du M1.

Les étudiants veilleront à respecter scrupuleusement ces conditions.

## Précision : la demande de redoublement

Le redoublement n'est pas de droit et est soumis à une autorisation délivrée par le jury du diplôme. Le redoublement reste tout à fait exceptionnel.

Aucune autorisation de redoublement ne sera donnée aux étudiants qui ne passent pas tous les examens de première session sauf en cas de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, maladie grave) **avec justificatifs** et qui n'auront pas rendu de version d'étape du mémoire.

## Utilisation des outils numériques

Notre université fournissant à ses étudiantes et ses étudiants un certain nombre de services accessibles aux étudiants inscrits, nous déconseillons d'utiliser une adresse non-institutionnelle ou des services tiers pour communiquer avec les membres de l'université, ceci pour un certain nombre de raisons :

- risque de voir ces messages considérés comme du courrier indésirable (spam) par le destinataire ou par le serveur de courriel de l'université,
- les contenus transitant par certains serveurs non-européens peuvent être soumis à la loi du pays propriétaire du service de messagerie. C'est le cas notamment pour les États-

Unis (Gmail, Hotmail, Yahoo, etc.) :

- qui autorisent la fouille des données même si celles-ci sont stockées sur le territoire européen,
- qui ne respectent pas le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),
  - impossibilité d'identifier l'émetteur du message avec certitude,

Ce dernier point est important notamment dans le cas où l'étudiant.e transmet des travaux à un enseignant pour les évaluer et pour lesquels il doit y avoir une garantie d'identité.

Sauf lorsqu'un outil particulier vous est imposé, la transmission de gros fichiers (typiquement de taille supérieure à 15Mo) peut être effectuée à l'aide du service "Transfert de fichiers", accessible à partir de la rubrique "Mes outils" dans l'ENT (<https://ent.univ-littoral.fr>)

Une assistance est disponible pour la plupart des services numériques de l'établissement sur <https://scosi.univ-littoral.fr/assistances/>



## Calendrier formation

**Date de pré-rentrée : 6 septembre**

**9h M1**

**10h M2**

**Date de rentrée/reprise des cours : 07 septembre 2021**

**Date de départ en stage (M1 et M2) : le 20 février 2022**

Stage de 310 heures obligatoires à effectuer pendant l'année de la soutenance du mémoire.  
Pas de soutenance de mémoire possible sans avoir passé toutes les matières.

### **Jours banalisés en M1 :**

Journée d'étude le 15 novembre 2021

Journée professionnelle : le 28 janvier 2022

### **Jours banalisés en M2 :**

Journée d'étude le 15 novembre 2021

Journée professionnelle : le 28 janvier 2022

Habilitation DELF DALF (parcours FLE seulement) : du 22 au 27 novembre 2021

### **Périodes d'examen :**

Session 1, S1 et S3 : du 13 au 18 décembre 2021 et du 3 au 7 janvier 2021

Session 2, S1 et S3 : du 18 au 30 mai 2022

Session 1, S2 et S4 : du 7 au 11 février 2022

Session 2, S2 et S4 : du 18 au 30 mai 2022

### **CLES :**

Calendrier des examens du CLES 2020/2021 :

- CLES B2 anglais : vendredi 19 novembre 2021

### **Jurys :**

Jury Session 1 : semaine du 1er février

Jury intermédiaire : semaine du 11 avril

Jury Session 2 : semaine du 6 juillet 2022

### **Dates rapports de stage et mémoires M1 et M2 :**

**Dépôt des sujets :** 9 décembre 2021 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire.

**Rendu de 2 fiches de lectures au directeur de mémoires :** 10 janvier 2022 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire.

**Rendu des versions d'étape (toutes sessions confondues) :** 11 mars 2022

RV avec encadrant le 17 mars au 24 avril 2022

**Rendu des mémoires (session 1) :** 2 mai 2022, avant 15h (2 exemplaires papier + version électronique aux membres du jury)

**Date limite pour le dépôt de l'autorisation de soutenance-session 1 :** 12 mai 2021 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire et à la responsable de formation.

**Soutenances session 1 :** 23 au 30 mai 2022

**Rendu des mémoires (session 2) :** 2 juin 2022 avant 15h (2 exemplaires papier + version électronique aux membres du jury)

**Date limite pour le dépôt de l'autorisation de soutenance-session 2 :** 15 juin 2022 avant 15h au secrétariat et par mail au directeur de mémoire et à la responsable de formation.

**Soutenances session 2 :** 22 juin au 02 juillet 2022

#### **VACANCES**

- Interruption pédagogique proposée : du samedi 30 octobre 2021 après les cours au lundi 8 novembre 2021 matin
- Vacances de Noël : du samedi 18 décembre 2021 après les cours au lundi 3 janvier 2022 au matin
- Vacances d'Hiver : du samedi 12 février 2022 après les cours au lundi 21 février 2022 matin
- Vacances de Pâques : du samedi 9 avril 2022 après les cours au lundi 25 avril 2022 au matin

Université du Littoral Côte d'Opale

Calendrier Universitaire Définitif 2021/2022

Avis favorable du CT du 15/06/2021 et de la CFVU du 01/07/2021 Adoption par le CA du 06/07/2021

A - Calendrier

Précision : la LOI du 12/11/2013 « Silence vaut accord » contraint l'établissement à répondre dans un délai de 2 mois.

1) Préalables à l'inscription (validation des études, gestion des candidatures en ligne) : procédure dématérialisée :

**MAJ : 01/07/2021**

Période 1

Filières non sélectives :

Licence 1/2/3 et Master 2

Du lundi 15/03/2021  
Au mercredi 30/06/2021

Filières sélectives : DU, DEUST 1 et 2, LP

Du lundi 15/03/2021 ou lundi 03/05/2021  
Au mercredi 30/06/2021

Du lundi 15/03/2021 ou lundi 03/05/2021  
Au mercredi 30/06/2021

Filières sélectives : Master 1

Période 2

Du lundi 23/08/2021 Au dimanche 19/09/2021

Du lundi 23/08/2021 Au dimanche 19/09/2021

Etudes en France (étudiants internationaux hors UE) – Pour information

Hors DAP

Du dimanche 01/11/2020

Au vendredi 05/03/2021 Jusqu'au dimanche 28/02/2021 Jusqu'au jeudi 30/04/2021

## DAP (L1)

Période

Du dimanche 01/11/2020 Au dimanche  
17/01/2021

Recevabilité  
(limite instruction SCAC)

2) Périodes d'Inscription (sous réserve des contraintes techniques) : Inscription dématérialisée en partie :

Période 2 Du lundi 23/08/2021 Du lundi 23/08/2021  
Au vendredi 08/10/2021 Au vendredi 08/10/2021

Fermeture serveur inscription : du mercredi 21/07 matin au dimanche 22/08/2021 au soir

Période 1

Inscriptions dématérialisées

Primo-entrants (y compris internationaux) et réinscription ULCO

Du mercredi 07/07 au mardi 20/07/2021

Inscriptions sur chaînes

Auditeurs libres ; étudiants sans carte bleue ; primo-entrants ISCID CO, HDR...

MAJ : DEVE – L.B – M.A – CA 06/07/2021

Précisions bacheliers 2021 :

\* Inscription licence 1, DUT 1, DEUST 1, CPI 1 EILCO et CPI 1 ISCID/CO : Parcoursup \* Résultats du bac  
(à confirmer) : mardi 06 juillet 2021

3) Calendrier des formations : du mercredi 1er septembre 2021 au vendredi 30 septembre 2022 Précisions :  
soutenances de stages, session 2 et jury devront avoir lieu avant le 30/09/2022

- Interruption pédagogique proposée : du samedi 30 octobre 2021 après les cours au lundi 8 novembre 2021  
matin

- Vacances de Noël : du samedi 18 décembre 2021 après les cours au lundi 3 janvier 2022 au matin

- Vacances d'Hiver : du samedi 12 février 2022 après les cours au lundi 21 février 2022 matin

- Vacances de Pâques : du samedi 9 avril 2022 après les cours au lundi 25 avril 2022 au matin

- Vacances d'été ; voir calendrier fermeture IUT, EILCO, ISCID-CO et CGU 5) Calendrier des examens du  
CLES 2021/2022 :

6) Vie Etudiante

A) Commission FSDIE, Aide aux Associations : Les lundis : 15 novembre 2021

31 janvier, 04 avril et 20 juin 2022

B) Commission FSDIE, Aide Sociale :  
Les lundis : 18 octobre et 06 décembre 2021

24 janvier, 28 mars et 13 juin 2022

C) Commission Consultative Handicap :  
- jeudi 9 et 23 septembre, 7 et 21 octobre, 02 décembre 2021 - mardi 16 novembre 2021

MAJ : 01/07/2021

4) Interruption pédagogique et périodes de vacances proposées : des modifications ont été apportées au calendrier provisoire adopté en CFVU le 03/12/2020 car le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a mis à jour les périodes de vacances scolaires en décembre 2020

- CLES B2 anglais : 19/11/2021  
- CLES B1 anglais : 14/01/2022  
- CLE B2 allemand et CLES B2 espagnol : 27/01/2022 - CLES B1 allemand et CLES B1 espagnol : 03/03/2022 - CLES B1 anglais : 04/03/2022

MAJ : DEVE – L.B – M.A – CA 06/07/2021

D) Rentrée Etudiante (nouveau) : à partir du mercredi 1<sup>er</sup> septembre avec programme

d'activités universitaires et pédagogiques sur 2 à 3 semaines

E) CVEC – Appel à Projets : Les lundis : 11 octobre 2021

17 janvier, 21 mars et 27 juin 2022

F) Commission Valorisation de l'Engagement Etudiant : vendredi 26 novembre 2021

B - Pour Information, quelques repères :

1) Actions liées à la promotion de l'offre de formation :

- a. Salon de l'Étudiant et de la Formation de Boulogne : non tenu en 2021/2022
- b. Salon de l'Étudiant et de la Formation de Calais : non tenu en 2021/2022
- c. Salon de l'Étudiant et de la Formation de Dunkerque : 11 décembre 2021
- d. Salon du Lycéen et de l'Étudiant de Lille : du jeudi 13 au samedi 15 janvier 2022
- e. Salon de la Poursuite d'Études et des Masters : samedi 5 mars 2022
- f. Journées d'immersion : du lundi 7 au vendredi 11 février 2022
- g. Journée « Portes Ouvertes » : à venir
- h. Forum Master ULCO : à venir

2) Actions d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants

- Journées Premier Emploi : à venir

- « Corrige vite ton CV » : 16 novembre 2021, 14 décembre 2021, 25 janvier 2022, 1<sup>er</sup> mars 2022, 29 mars 2022.
- « Live stages » : 9 novembre 2021, 7 décembre 2021, 18 janvier 2022, 22 février 2022, 22 mars 2022.

3) Journées du sport : jeudi 28 avril 2022 MAJ : DEVE – L.B – M.A – CA 06/07/2021

MAJ : 01/07/2021

---



---

4) Journées Nationales des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur : début avril 2022 (pas de date précise à ce jour)

5) Journée internationale du Handicap : à venir

6) Journée d'intégration des étudiants internationaux dans le cadre d'un programme d'échange :

jeudi 7 octobre 2021

7) une demie journée d'accueil des primo-entrants : à venir

8) UNIVERSANTE :

- Boulogne/mer : 28 octobre 2021 - Calais : 18 novembre 2021

- Dunkerque : 25 novembre 2021

- Longuenesse : 9 décembre 2021

9) Fête de la Science 2021 : Du vendredi 1er octobre au lundi 11 octobre 2021.

10) SUAPS : pratique des activités physiques et sportives le jeudi après-midi dans la mesure du

possible

11) Jours fériés (pour information) :

---

----

Toussaint : lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021

armistice guerre 14/18 : jeudi 11 novembre 2021 lundi de Pâques : lundi 18 avril 2022

fête du travail : dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022

fin de la guerre 39/45 : dimanche 8 mai 2022

Ascension : jeudi 26 mai 2022

lundi de Pentecôte : lundi 06 juin 2022

MAJ : DEVE – L.B – M.A – CA 06/07/2021

MAJ : 01/07/2021

## Informations pratiques

**Responsable du Master :** Emilie Perrichon, Professeur des Universités [emilie.perrichon@univ-littoral.fr](mailto:emilie.perrichon@univ-littoral.fr)

**Présidente du jury :** Manuella Jacob, Maitre de conférences, [manuella.jacob@univ-littoral.fr](mailto:manuella.jacob@univ-littoral.fr)

**Secrétariat pédagogique :** Christian ratel [secr-fle@univ-littoral.fr](mailto:secr-fle@univ-littoral.fr) – 03 21 99 41 30

**Site Internet de la formation :** <http://master-fle.univ-littoral.fr>

**Relations Internationales -** [erasmus.boulogne@univ-littoral.fr](mailto:erasmus.boulogne@univ-littoral.fr) -  
bureau au CRL - [0321994140](tel:0321994140) – <http://international.univ-littoral.fr>

<b>SUAIO :</b>	<a href="mailto:suaio@univ-littoral.fr">suaio@univ-littoral.fr</a>
<b>Subventions et bourses :</b>	<a href="mailto:scolarite@univ-littoral.fr">scolarite@univ-littoral.fr</a>
<b>Service social :</b>	03.21.30.40.52
<b>Consultation psychologique :</b>	03.21.30.40.40





## ENSEIGNEMENTS

**Note : En Master 1, la majorité des cours auront lieu au semestre 1 pour permettre les départs en stage le 20 février.**

M1

Semestre 1

Tronc commun

	Ects	Répartition enseignants
Conception de formation	3	F. Annocque E. Duquenoy E. Perrichon
Cultures numériques, gamification et évolution formative	2	L. Ben
Politiques éducatives et société	1	A. Dubreu
Didactique de l'évaluation et certifications en langues	2	F. Annocque (principal) E. Lecuit (intervenant) E. Perrichon (intervenant)
Élaboration de ressources pédagogiques	1	A. Poiret V. Street
Approches lexicales et enseignement d'une langue ( <i>ex. Littératures et pratiques pédagogiques</i> )	3	D. Sikora
Montage d'événements culturels et scientifiques	2	A. Rangognio
Technologies éducatives	3	F. Annocque E. Duquenoy
Langues	3	T. Golliot
Bonus		

## Parcours FLE

	Ects	Répartition enseignants
Civilisation française	2	C. Suchanecki
Linguistique appliquée au FLE	3	E. Perrichon
Didactique des compétences écrites et orales en FLE	3	E. Perrichon
Histoire littéraire (FLE)	2	A. Saulin

## Parcours Anglais

	Ects	Répartition enseignants
Civilisation des Iles Britanniques	2	M. Murphy
Linguistique appliquée à l'anglais	3	I. Girard
Didactique des compétences écrites et orales en anglais	3	M. Jacob
Connaissances des programmes en anglais	2	M. Jacob

M1  
Semestre 2  
Tronc commun

	Ects	Répartition enseignants
Didactique des langues : histoire des méthodologies	3	E.Perrichon
Problématiques de l'observation de classe	2	I. Lefèbvre E.Perrichon
Pratiques des multimédias	3	E. Duquenoy E.Perrichon
Réflexions sur le projet professionnel (PPP)	3	V. Touloumon
Techniques d'apprentissage	2	A. Poiret
Méthodologie de la recherche en langues	3	E.Perrichon /M. Jacob M. Jacob
Mémoire	14	

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### TRONC COMMUN SEMESTRE 1

#### Conférences professionnelles et Journée d'études de novembre

Journée d'études novembre 2021 - HLLI EA403 - équipe LCEM Laboratoire HLLI

#### Politiques éducatives et sociétés

##### Responsable : A. Dubreu

##### Objectifs :

L'objectif de ce cours est de fournir des informations et des concepts pour faciliter la mobilité professionnelle et la compréhension des institutions de formation. Le cours abordera quelques problématiques concernant les aspects sociaux et politiques des systèmes éducatifs et de l'enseignement des langues. Il permettra aux étudiants d'analyser des politiques linguistiques et de concepts importants qui permettent de comprendre le fonctionnement de systèmes éducatifs. On cherchera également à apporter des réponses pratiques aux problèmes auxquels sont confrontés les étudiants en Français Langue Etrangère en situation professionnelle.

##### Bibliographie :

Bartlett, Steve & Barton, Diana. *Introduction to Education Studies*. London: Sage, 2007.  
Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *Les héritiers*. Paris, Editions de Minuit, 1964.  
Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. *La reproduction*. Paris, Editions de Minuit, 1970.  
Conseil d'Etat. *Rapport public 1996 sur le principe d'égalité*. Paris : Documentation française, 1997.  
Duru-Bellat, Marie. *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*. Paris : PUF, 2002.  
Elliott, Imelda. *L'enseignement supérieur irlandais en mutation (1960-1997)*. Paris: L'Harmattan, 2007.  
Fialaire, Jacques. *L'Ecole en Europe*. Paris: Documentation Française, 1996.  
Gardner, Howard. *Les Intelligences multiples*. Paris : Retz, 2005.  
Kelly, Michael., Elliott, Imelda and Fant, Lars (eds). *Third Level Third Space - Intercultural Communication and Language in European Higher Education*. Bern: Peter Lang, 2001.  
Lemosse, Michel. *Le système éducatif anglais depuis 1944*. Paris: PUF, 2000.  
Marc Lohez, Marc. *Le système éducatif et ses enjeux - Les Cahiers français n°344*. La documentation française, 2008.  
Matheson, David. (ed.). *An Introduction to the Study of Education*. London: Routledge, 2008.  
Tomlinson, Sally. *Education in a post-welfare society*. Maidenhead: Open University Press, 2008.

Evaluation : écrit de 2h

#### Culture numérique, gamification et évaluation formative

##### Responsable : Laetitia Ben

Objectifs : appréhender une variété de supports numériques pour créer et mettre en œuvre des exercices adaptés à l'évaluation formative en cours de langues. Utiliser des exercices numériques sous forme de jeu pour favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère.

**Bibliographie :**

Evaluation : création et présentation d'exercices numériques. Justification théorique de leur utilisation avec les élèves.

**Montage d'évènements culturels ou scientifiques****Responsable : A. Rangognio****Montage d'évènements culturels****Objectifs :**

Le montage d'évènements culturels requière des connaissances indispensables en matière organisationnelle. De toute la réflexion préalable au bilan post-événement, ce cours vous permettra d'acquérir des notions méthodologiques de base afin d'être à même dans votre future vie professionnelle de mener à bien un tel projet.

Conçu pour permettre une mise en pratique, il aura pour fil conducteur la réalisation d'une petite exposition, véritable immersion dans la réalité de gestion de projet culturel. Du choix documentaire à la mise en place d'un questionnaire d'évaluation en passant entre autres par la rédaction de notices, vous participerez aux différentes étapes de sa conception.

**Bibliographie :**

Distribuée en cours

**Evaluation :**

Dossier associant une présentation des différentes étapes du projet mené en cours à une analyse critique avec proposition de solutions

Rattrapage : oral (présentation du dossier + échange)

**Technologies éducatives****Responsables : E. Duquenoy, F. Annocque**

**Objectifs :** L'objectif de ce cours est de proposer à partir d'approches pédagogiques « par l'expérience » un panorama des questions relatives aux technologies éducatives et à leurs usages dans des situations didactiques, en procédant à l'analyse de situations de pédagogie inversée, à la mise en étude de discours d'apprenants sur leurs usages du numérique en situation éducative, et en approchant la notion d'EPA en tant que réponse possible à l'analyse de l'instrumentation des apprenants.

**Bibliographie :**

Sera distribuée en cours

**Évaluation :**

Projet pédagogique utilisant des technologies éducatives

Rattrapage : travail individuel spécifique

**Élaboration de ressources pédagogiques****Responsable : V. Street/ A. Poiret****Objectifs :**

A partir d'une thématique à déterminer, recherche d'un objectif pédagogique et didactisation de documents écrits et oraux authentiques sur les différents niveaux du CECRL.

**Bibliographie :**

Puren, Christian, Paola Bertocchini et Edwige Costanzo. *Se former en didactique des langues*. Paris : Ellipses, 1998.

Tagliante, Christine. *La classe de langue*. Paris : CLE International, 1994.

**Evaluation :**

Session 1. Présentation de la ressource et réflexion sur son élaboration (Travail en binômes ou trinômes).

Session 2. Idem, à partir de l'élaboration d'une autre ressource (Travail individuel).

**Approches lexicales et enseignement de langues****Responsable : Dorota Sikora**

De nombreux travaux réalisés depuis une trentaine d'années en linguistique appliquée ont permis de comprendre d'une part comment est organisé le lexique d'une langue, et de l'autre, comment se développent les connaissances lexicales chez un apprenant. Des données quantitatives mettent en évidence deux faits majeurs :

1. Un enseignement explicite, ciblant un type particulier de vocabulaire, est plus efficace que des connaissances lexicales développées au fil de rencontres aléatoires.

2. Le nombre de mots nouveaux qu'un apprenant maîtrise à l'issue d'un cours diffère du simple au double, selon le mode d'enseignement choisi.

L'objectif du cours est ainsi de présenter et d'exploiter dans des activités les notions-clés (données fréquentielles, modèle de réseaux lexicaux, profils lexicaux, phraséologie, etc.) essentielles pour l'organisation du lexique et pour l'enseignement de vocabulaire dans un cours de langue étrangère.

Nota bene : Si possible, il sera utile de disposer d'un ordinateur portable pour accéder aux ressources électroniques. Les téléphones portables ne pourront pas être utilisés à ces fins.

**Références bibliographiques :**

Bogaards, P., et B. Laufer, éd. 2004. *Vocabulary in a Second Language: Selection, Acquisition and Testing*. Amsterdam: Benjamins.

Laufer, Batia. 1990. « Why are some words more difficult than others? - Some intralexical factor that affects the learning of words ». *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching* 28 (4): 293308.

Meara, Paul. 2009. *Connected Words*. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins.

Nation, Isaac S. P. 2001. *Learning Vocabulary in Another Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

———. 2007. « Fundamental issues in modelling and assessing vocabulary knowledge ». In *Modelling and Assessing Vocabulary Knowledge*, édité par H. Daller, J. Milton, et J. Treffers-Daller, 3443. Cambridge and New York.

Sikora, Dorota. 2016. « Activité(s) de définition dans l'apprentissage d'une langue seconde ». *Cahiers de Lexicologie* 2 (109): 11743.

———. 2018. « Locutions en apprentissage de langue seconde », *CMLF 2018*, <en ligne> [https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_05002/shsconf\\_cmlf2018\\_05002](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2018/07/shsconf_cmlf2018_05002/shsconf_cmlf2018_05002).

**Ressources lexicales :**

- British National Corpus ([www.english-corpora.org/bnc/](http://www.english-corpora.org/bnc/))
- Cambridge Dictionary ([dictionary.cambridge.org](http://dictionary.cambridge.org))
- Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales ([www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr))
- Corpus divers ([www.clarin.si/kontext/corpora/corplist](http://www.clarin.si/kontext/corpora/corplist))
- Corpus of Contemporary American English ([www.english-corpora.org/coca/](http://www.english-corpora.org/coca/))
- Réseau lexical de l'anglais ([spiderlex.atilf.fr/en](http://spiderlex.atilf.fr/en))

- Réseau lexical du français (spiderlex.atilf.fr/fr)
- WordNet : A lexical database for English (wordnet.princeton.edu)

Modalité d'examen : dossier

## Conception de Formation ouverte et à distance (FOAD)

### Conception de Formation ouverte et à distance (FOAD)

**Responsables : F. Annocque/ E. Duquenoy. E. Perrichon**

**Objectifs :** Ce cours vise l'acquisition de connaissances, compétences et savoir-faire utiles et nécessaires à la création d'un environnement numérique d'apprentissage.

Pour cela nous demandons à chaque étudiant de s'inscrire à un MOOC (cf. liste ci-dessous) dès le début de l'année.

Nous aborderons 3 points :

- Connaître et apprendre à mobiliser des outils numériques au sein d'un environnement numérique de travail
- Comprendre les notions de FOAD, environnement numérique, etc.
- Comprendre les enjeux propres à l'utilisation et à la médiatisation de ressources en langues (connaître des portails de ressources en langues et savoir sélectionner les ressources adéquates au regard des objectifs fixés).

Un impératif : s'inscrire **dès le mois d'octobre** à un ou plusieurs MOOC parmi la liste suivante :

**La liste sera distribuée ultérieurement**

Les cours auront lieu de décembre à février, en ligne et en présentiel.

### Bibliographie indicative :

- Barrette, C. (2007). « Réussir l'intégration pédagogique des TIC : un guide d'action de plus en plus précis. » in Bulletin collégial des technologies de l'information et des communications (Clic) [en ligne], n°63, janvier 2007. Montréal, Québec (Canada). URL : <http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2020> [12/09/17].

- Cissé, D. D. (2008). « Les TIC : instruments de médiation socioconstructiviste » in Toure, K., Tchombe, T.M.S. et Karsenti, T. (Eds.). ICT and Changing Mindsets in Education. Bamenda, Cameroun : Langa; Bamako, Mali : ERNWACA / ROCARE. URL: <http://www.rocare.org/ChangingMindsets/pdf/ch15-ICTandChangingMindset.pdf> [12/09/17].

- Koehler, M. J., et Mishra, P. (2009). « What is technological pedagogical content knowledge? » in Contemporary Issues in Technology and Teacher Education, Vol.9, n°1, pp. 60-70. URL : <http://jwilson.coe.uga.edu/EMAT7050/articles/KoehlerMishra.pdf> [12/09/17].

- Lebrun, M. (?). Courants pédagogiques et technologies de l'éducation. 59 pages. URL : <http://fr.calameo.com/read/000710360c396f61d2b51>[12/09/17].

- Mottet, G. (1983). « La technologie éducative : pour une optique recentrée. » in Revue française de pédagogie, Vol. 63, n°63, pp. 7-12. URL : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp\\_05567807\\_1983\\_num\\_63\\_1\\_1887](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1983_num_63_1_1887) [12/09/17].

- Poellhuber, B. et Boulanger, R. (2001). Un modèle constructiviste d'intégration des TIC (rapport de recherche). Québec, Canada : Collège Laflèche, 204 pages. URL : [http://www.cdc.qc.ca/textes/modele\\_constructiviste\\_integracion\\_TIC.pdf](http://www.cdc.qc.ca/textes/modele_constructiviste_integracion_TIC.pdf) [12/09/17].

Évaluation :

Développement d'un projet de classe virtuelle par groupe.

Rédaction d'un portfolio réflexif sur l'expérience vécue (Mooc) et sur le projet mené en groupe.

## Anglais

### Responsable : V Street

Objectifs : travail des compétences langagières : Compréhension Ecrite, Expression Ecrite, Compréhension Orale, Production Orale (en continu et en interaction) à partir de documents d'actualité sur la vie quotidienne, l'éducation (école et société), le monde du travail, les voyages (langages et découverte de l'autre).

Modalités d'évaluation : Session 1

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence du parcours sur le semestre.

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

Session 2 : M1 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

## BONUS

Prise en compte de la note obtenue dans un module choisi par l'étudiant en dehors du programme de ce master : il s'agit des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est conservé pour la seconde session mais ne peut être conservé d'une année sur l'autre.

Exemples: Apprentissage d'une langue vivante étrangère en centre de langues ou module de recherche. Demander l'accord du président de jury dès le début d'année.



Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à une évaluation sur le même format que celle prévue dans les MCC LANSAD de Licence et Master (cf. supra) mais n'intègrent pas le CLES dans les notes finales de M2-S3.

Les 5 notes sont attribuées exclusivement dans le cadre du contrôle continu.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence ou Master pour le 2e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LANSAD.

## PARCOURS FLE ET INGÉNIERIE DE FORMATION

### Civilisation française

**Responsable : C. Suchanecki**

Objectifs : histoire de l'éducation en France

L'enseignement est sans doute l'un des meilleurs miroirs de la vie française. D'abord, parce que l'École, en tant que lieu d'émancipation et de socialisation, est au cœur du débat des Lumières, des projets de la Révolution et de l'idée républicaine.

Comment l'institution scolaire s'est-elle mise en place ? L'étude du patrimoine de l'éducation offre une approche originale et propose des réponses qui concernent à la fois l'organisation et le contenu des enseignements.

Les objets, les bâtiments, les archives et les représentations iconographiques constituent autant de traces matérielles qui composent ce patrimoine. Ancien ou plus récent, méconnu ou familier, cet héritage révèle l'évolution de cette vaste entreprise de la transmission des savoirs et de la formation des hommes, tant sur le plan intellectuel que technique.

Bibliographie :

Jean Vial, « Histoire de l'éducation », Que sais-je ?, PUF, 2009.

Pierre Albertini, « L'école en France du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours – de la maternelle à l'université », Hachette supérieur, 2014.

Documentations numérisées :

Site internet de l'École-musée [www.ville-boulogne-sur-mer.fr/ecolemusee](http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/ecolemusee)

Site internet du Musée National de l'Éducation [www.reseau-canope.fr/musee](http://www.reseau-canope.fr/musee)

Évaluation : contrôle des connaissances sur table (CF)

Rattrapage : idem

### Linguistique appliquée au FLE

**Responsable : E. Perrichon**

Objectifs :

4. Les branches de la linguistique/terminologies etc.
5. Phonétique et phonologie : apports théoriques et création de séquences pédagogiques
6. Didactique de la grammaire : apports théoriques et création de séquences pédagogiques

Bibliographie (distribuée en cours)

Évaluation : Contrôle continu :

1° Exposé individuel (phonétique/phonologie)

2° Écrit sur table, 2H.

Rattrapage : Écrit sur table

### Didactique des compétences écrites et orales

**Responsable : E. Perrichon**

Objectifs

- Aborder la compréhension orale
- Appréhender l'expression orale par la mise en oeuvre d'ateliers de conversation.
- Didactiser un document authentique
- Aborder l'écrit
- 

Bibliographie de base:

Calvet L-J (1980) *La chanson dans la classe de français langue étrangère*. Paris : CLE International.

Caré J-M, Debyser F. (1991) *Jeu, langage et créativité : Les jeux dans la classe de français*. Paris : Hachette/Larousse.

Dolz J., Pasquier A., Bronckart J.P., [1993], « L'acquisition des discours »

Galisson R., Coste D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette.

Gaonac'h D., 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Langues et Apprentissage des Langues, 235 p.

Kerbrat-Orecchioni C. (1990) *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.

Lété B., 1989, Une technique d'analyse fine de la reconnaissance des mots pendant la lecture, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janvier-mars 1989, p.17-29.

Lhote E. (1995) *Enseigner l'oral en interaction*. Paris : Hachette-Autoformation.

Llorca R. (1992) Le rôle de la mémoire musicale dans la perception d'une langue étrangère. *Revue de Phonétique Appliquée*, n° 102, Mons-Hainaut.

Martinez P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Que sais-je, PUF.125 p.

Moirand S., 1979, *Situations d'écrit, compréhension, production en langue étrangère*, Clé International

Moirand S., 1990, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette FLE, 189 pages.

Schneuwly B., 1989, La conception vygoskienne du langage écrit, in *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°73, Janvier-mars 1989, p 108-113

Schneuwly B., Dolz J., 1987, « La planification langagière chez l'enfant » in *Revue Suisse de Psychologie*, 46 (1/2) 1987, p. 55-64.

Evaluation : CC présentation de Fiches pédagogiques/animation de classe ; CF contrôle des connaissances sur table 2h

Rattrapage : écrit sur table, 2h.

## Histoire Littéraire

**Responsable : A. Saulin**

**Objectifs** : il s'agira d'aborder les spécificités de la Littérature française à travers les siècles, du Moyen-âge au XXème siècle.

Chaque séance sera consacrée à une époque ou à un siècle, et présentera des oeuvres fondamentales, en relation avec le contexte culturel, artistique, social, économique et politique. Ce sera donc l'occasion d'évoquer de grands écrivains – à travers des extraits de textes et des documents audiovisuels - et les thèmes majeurs de l'Histoire littéraire.

Cette démarche s'accompagnera de rappels méthodologiques sur la dissertation.

Bibliographie :

R. Barthes, *Essais critiques*, Seuil, 1964

U. Eco, *Lector in fabula*, Grasset, 1979

E. Fraïsse & B. Mouralis, *Questions générales de littérature*, Seuil, 2001

E. Papo & D. Bourgain, *Littérature et communication en classe de FLE*, Hatier/Didier, Coll. LAL, 1989

T. Todorov, *La Notion de littérature*, Seuil, 1987

Collection littéraire Lagarde et Michard, Bordas

Evaluation :

Examen terminal, Durée : 4h

Type d'épreuve : dissertation

Document autorisé : aucun

Rattrapage : Idem

## PARCOURS ANGLAIS ET INGÉNIERIE DE FORMATION

### Civilisation des îles Britanniques

#### Responsable : M. Murphy

Objectif : connaître quelques éléments de la civilisation britannique, tels que la géographie physique et humaine, les personnages et les lieux importants, les icônes, la religion, le sport, les systèmes éducatifs et juridiques ... afin de commencer à répondre à la question - quelles seraient les spécificités de la Grande-Bretagne, de sa mode de vie et de pensée ? Les livrets seront distribués en cours.

Evaluation : examen écrit final 2h.

### Linguistique appliquée à l'anglais

#### Responsable : I. Girard

Objectif L'objectif de ce cours est de fournir des outils et des concepts pour aider les étudiants en anglais à comprendre les interactions entre langue, apprentissage et utilisation. Le cours abordera quelques problématiques relatives à l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Il cherchera également à apporter des réponses pratiques à l'intégration de la phonétique / phonologie et de la grammaire de l'anglais dans des séquences pédagogiques.

Bibliographie : distribuée en cours

Évaluation : modalités communiquées en cours au début du semestre

### Didactique des compétences écrites et orales en anglais

#### Responsable : M. Jacob

Didactique des compétences écrites et orales en anglais

Responsable :

Ce cours initiera les étudiants à la didactique de l'anglais en milieu scolaire. Il présentera s'appuiera sur les textes officiels et s'attachera à dégager les lignes directrices d'un scénario pédagogique dans une perspective actionnelle.

A partir de supports authentiques dont ils analyseront le potentiel, les étudiants construiront des séquences séances pédagogiques tournées vers la réalisation de tâches. Ils élaboreront des activités d'enseignement-apprentissage, de l'entraînement à l'évaluation, qui prendront en compte les différences compétences langagières visées.

Une bibliographie sélective sera indiquée à la rentrée.

**Évaluation** : Examen écrit final, 2heures. (Possibilité de composer en français ou en anglais).  
Exploitation didactique de documents supports : création d'une séance pédagogique (compétences langagières définies ainsi que cycle, classe et niveau).

### Connaissances des programmes : entrée par la culture

#### Responsable : T. Golliot

#### Cours commun

Connaissances des programmes : entrée par la culture

Responsable :

Ce cours proposera un éclairage théorique et didactique à travers une analyse réflexive des bulletins officiels et

programmes d'anglais en tenant compte du continuum école-collège-lycée.

La mise en perspective réflexive aidera l'étudiant à s'interroger sur les évolutions de l'enseignement-apprentissage de l'anglais d'un point de vue didactique.

Les étudiants exploreront différentes problématiques culturelles issues des programmes officiels de l'enseignement-apprentissage de l'anglais en milieu scolaire.

Ils définiront des objectifs culturels et construiront, à partir de documents authentiques, des séquences

d'enseignement-apprentissage ancrées dans la culture des pays anglophones.

**Évaluation** : Examen écrit final de 2 heures. (Composition possible en français ou en anglais).

Questions de cours - Réflexions personnelles sur une question didactique

## TRONC COMMUN SEMESTRE 2

### Langues et Problématique de l'observation et de l'intervention didactique

#### Responsable : E. Perrichon/I. Lefèbvre

- concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'observation dans une classe de langues

- analyser et problématiser des observations de classe

« Dans apprendre il y a prendre, dans acquérir il y a quérir, et dans apprentissage il y a tissage. Tout apprentissage est un parcours et une construction » (Rémi Porquier, *Le Français dans le Monde* n° 185, 1984, Avant-propos).

Les étudiants sont invités à réfléchir sur ce parcours et cette construction dont parle Rémi Porquier en rendant compte des opérations mises en œuvre pour acquérir/intégrer les connaissances linguistiques et culturels, et sur les paramètres situationnels et individuels qui sous-tendent l'acquisition d'une langue étrangère.

Observation de 5 à 10h d'un cours de langues.

Bibliographie :

Bogaards P. (1988). *Aptitudes et affectivités dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, Paris : Hatier coll. « LAL ».

Cyr P. (1998). *Les stratégies d'apprentissage*, Paris : CLE International.

Martinez P. (1996). *La didactique des langues*, Paris : PUF, coll. Que sais-je ?

Pendanx M. (1998). *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Paris : Hachette.

Porquier R. (1984). *Le Français dans le Monde* n° 185, 1984, Avant-propos.

**Évaluation** : rapport d'observation

Rattrapage : idem\_reprise du dossier

### Didactique de l'évaluation en langues

#### Responsable : F. Annocque

Objectifs : acquérir une bonne connaissance de tous les aspects liés à l'évaluation dans le domaine des langues vivantes étrangères : fondements théoriques de la notion, évaluation des apprenants (évaluation diagnostique, formative, sommative, normative ou certificative, traitement de l'erreur), modalités d'évaluation (par l'enseignant, par les pairs, auto-évaluation), évaluation des dispositifs, des projets, des structures d'enseignement, des enseignements, des enseignants. Découverte des métiers liés à la conception de tests et certifications.

Bibliographie : donnée au fil des séances

Evaluation : montage d'un projet d'évaluation sous forme d'un dossier

Session 2 : idem.

### Techniques d'apprentissage des compétences écrites et orales

#### Responsable : A. Poiret

Objectifs : Le cours abordera l'articulation des compétences écrite et orale en Langue Etrangère. Il permettra aux étudiants d'approfondir le Cadre Européen Commun de référence pour les langues. Nous travaillerons également sur l'analyse de documents authentiques ainsi que sur l'élaboration de cours de conversation.

Bibliographie

E. Guimbretière, 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didactique du français, Didier Hatier

M. Pendanx, 1998, *Les activités d'apprentissage en classe de langue*, Hachette

N. Pachler et K. Field, 2001, *Learning to teach Modern Foreign Languages in the secondary school*, Routledge Falmer  
J.-P. Cuq et I. Gruca, 2003, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Collection Fle  
B. Lauret, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette FLE.  
C. Veltcheff et S. Hilton, 2003, *l'évaluation en FLE*, Hachette FLE  
Le Français dans le monde, recherches et applications, janvier 2008, *Quel oral enseigner, cinquante ans après le français fondamental ?*, Clé International FIPF  
Ainsi que divers articles parus par exemple dans le *Français dans le monde*.  
Évaluation :  
Les étudiants réaliseront une séquence à partir d'un document authentique pour un public défini.  
Rattrapage : idem

### Didactique des langues et des cultures et pédagogie de projets

#### **Responsable : E. Perrichon**

Objectifs : Nous étudierons des fondamentaux de la discipline et des problématiques actuelles. Seront abordés : la terminologie ; l'histoire, l'actualité des méthodologies en langues.

Nous appréhenderons les grands mouvements pédagogiques et didactiques, des méthodes traditionnelles à la perspective actionnelle issue du CECR. Une place importante sera faite à l'analyse de manuels du 19 au 21<sup>ème</sup> siècles (exemples, méthodes d'analyse) et à l'analyse de documents d'archives pour comprendre et mettre à jour des pratiques pédagogiques en classe de langue.

Bishop M.-F., Denizot N., « Explorer les manuels de français », *Le français aujourd'hui*, 2016/3 (N° 194), p. 5-14. DOI : 10.3917/lfa.194.0005. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-3-page-5.htm>

Choppin A. (1999). L'évolution des conceptions et des rôles du manuel scolaire. In S. Plane (dir.), *Manuels et enseignement du français* (pp. 17-28). Caen : CRDP de Basse-Normandie.

Galazzi, Enrica. « Phonétique/université/enseignement des langues à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle », *Histoire Epistémologie Langage*, 1995, pp. 95-114.

Perret-Truchot L. (dir.) (2015). *Analyser les manuels. Questions de méthodes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Puren C. (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris : Nathan, « coll. Didactique des langues étrangères », CLE international, collection dirigée par R. Galisson

Puren C. (1989) « L'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères en France au XIX<sup>e</sup> siècle ou la naissance d'une didactique », *Langue française*. n°82, 1989, pp. 8-19.

Évaluation :

CC exposés/présentation orales manuels anciens

Examen final sur table 2 heures « contrôle des connaissances »

Rattrapage : idem.

## Pratiques des multimédias

**Responsable : E. Perrichon/E. Duquenoy**

Objectifs Mise en œuvre des outils des technologies nouvelles – informatique et multimédia en réseau – dans l’enseignement du Français Langue Etrangère : pratique de développement de documents d’enseignement. Il s’agira d’appréhender, de façon concrète les problèmes posés par la réalisation de documents pédagogiques de type hypermédias, ainsi que de comprendre l’intérêt de ces outils, à l’occasion de la réalisation d’un projet.

Evaluation : Réalisation d’une maquette et développement\*.

*\*Les ressources sont développées dans le cadre de la « Licence libre de diffusion de ressources pédagogiques » de l’université.*

Rattrapage : travail spécifique individuel (dossier)

## PPP : Réflexion sur le projet professionnel

**Responsable : V. Touloumon**

Unité 4 Projet Personnel Professionnel PPP : Affiner son projet, connaître et développer son réseau

Objectifs :

- Définir un projet professionnel
- S’appropriier les outils de techniques de recherche d’emploi
- Identifier et construire son réseau, comprendre l’intérêt des réseaux sociaux
- Sensibiliser et présenter les réseaux sociaux comme un levier pour leur insertion professionnelle

Contenu :

- Module d’aide à l’insertion professionnelle (19h)
- Intervenant : Mme Aurélie Barbe
- Finaliser le bilan de compétences et affiner le projet
- Confronter son projet au marché
- Elaborer un plan d’actions pour atteindre son projet
- Choisir et rechercher des stages en cohérence avec son projet
- Atelier CV et lettre de motivation avec relecture individuelle
- Conseils sur l’entretien
- Réseaux sociaux et entrepreneuriat (3h)

Intervenant : Centre Entrepreneuriat du Littoral

- Connaissance et exploitation des réseaux socio-économiques
- Les réseaux d’entrepreneurs, des collectivités locales et des associations
- Modes de création de ses propres réseaux en rapport avec son projet professionnel et prise en compte des profils et compétences d’entrepreneurs
- Modes de formalisation de projets entrepreneuriaux ou intrapreneuriaux avec exploitation des réseaux accessibles

Déroulement : contrôle continu, préparation du CV et de la lettre de motivation, prospection pour la recherche du stage.

Evaluation : contrôle continu (présence et participation au cours, remise des travaux demandés)

CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 1/5 de la note

Rattrapage CEL en deuxième session : QCM – temps de l’épreuve surveillée : 30 minutes



## **Méthodologie de la recherche en langues**

**E. Perrichon/M. Jacob**

Nous aborderons la méthodologie propre à la recherche en langues (faire une bibliographie, connaître les portails de ressources, cerner un sujet, rendre-compte d'une expérience...).

Il s'agit dans ce cours de préparer à la rédaction du mémoire de stage attendu en fin d'année

Évaluation : Rapport d'étape du mémoire professionnel (cf. dates/calendrier).

## **Stage et Rapport professionnel**

**[14ects]**

Stage d'enseignement de 310 heures à effectuer à partir de février, choix du stage laissé à l'initiative de chaque étudiant, guidé par un enseignant de la formation en vue de la rédaction personnelle d'un rapport de stage professionnel (35-45 pages hors annexes avec bibliographie, Times NR 12 interligne 1,5 justifié) suivie d'une soutenance (10 minutes de présentation, 10 minutes de débat) fourni 15 jours à l'avance (cf. calendrier). Ce rapport donnera lieu à une soutenance orale individuelle devant un jury avec l'accord explicite du directeur de Rapport professionnel que l'étudiant aura au préalable contacté dès le mois de novembre pour lui exposer sa démarche et suivre ses travaux.

Le stage et la rédaction/soutenance du rapport doivent se tenir la même année.

Attention : le jury pourra demander des corrections et/ou travaux complémentaires s'il le juge nécessaire avant de se prononcer.